



CICR

Inventaire
B CR 110,
Otages et détenus politiques
1921-1945

Protection des données personnelles

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*

« ¹ Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

² Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

Protection of personal data

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.

TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire	3
2. Répertoire	11

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, B CR 110-001

1. Description sommaire

1.1 Identification

Référence

B CR 110.

Intitulé / Analyse

Otages et détenus politiques.

/ .

Hostages and Political Detainees.

Dates

1921-1945.

Niveau de description

Série.

Importance matérielle et support de l'unité de description

Métrage : 0.3 mètres linéaires.

Contenant : Liasses.

1.2 Contexte

Nom du producteur

Secrétariat général.

Histoire administrative

Les premières visites de délégués du CICR à des détenus politiques se déroulent lors des guerres civiles hongroise et russe qui frappent ces pays entre 1918 et 1922.

La Xe Conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Genève en 1921, reconnaît au CICR la possibilité d'entreprendre des démarches en faveur de personnes privées de liberté lors de conflits internes ou de guerres civiles.

Ce droit d'initiative n'engage pourtant pas les Etats à accepter les offres de service du CICR. Les gouvernements restent donc maîtres dans ce domaine. Toutefois, le CICR, de par son intérêt accru pour les civils emprisonnés, montre qu'il n'entend pas rester muet sur les conséquences, parfois terribles, des troubles politiques.

A ce titre, le CICR offre ses services lors de la crise d'Irlande (1921-1923), à la Pologne (1924), à l'Italie fasciste (1931), à l'Autriche (1934) et, surtout, à l'Allemagne, dès la prise de pouvoir par le parti nazi (janvier 1933). A la suite de demandes réitérées de provenance diverse, dénonçant les brutalités nazies à l'encontre des prisonniers politiques dans les prisons et les camps de concentration, et notamment du Président de la Croix-Rouge suédoise, le CICR demande et obtient du Gouvernement allemand, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge allemande, l'autorisation de visiter quatre camps de concentration dans lesquels sont emprisonnés des opposants antinazis : il s'agit des camps de Papenburg-Esterwegen, Lichtenburg, Dachau et Oranienburg, ce dernier n'étant d'ailleurs pas visité.

Carl J. Burckhardt, membre du Comité, entreprend deux missions en Allemagne : une première fois, en 1935, pour y effectuer les visites de camps prévues, accompagné et encadré par des fonctionnaires et dignitaires nazis, et une deuxième fois, en 1936, pour rencontrer des représentants du gouvernement allemand. Une autre visite est effectuée en 1938 à Dachau par un membre du Comité, le colonel Guillaume Favre, accompagné par le Dr Georges Chessex, délégué (cf. J.-C. Favez, *Une mission impossible*, Lausanne, Payot, 1988, pp. 67-69).

Afin de mieux examiner, discuter et évaluer les problèmes soulevés par la détention politique, et à la suggestion de son président Max Huber (cf. ACICR, B CR 73, pièce 945, note d'Etienne Clouzot du 1.03.1935), le CICR mit sur pied, dès le mois de mai 1935, une Commission des détenus politiques, présidée par Edmond Boissier, membre du Comité, qui reprend les tâches de la défunte Commission des civils. Dans une note du 1er mai 1935, le même Boissier expliquait à ses pairs quels étaient le rôle et les limites de l'action du CICR dans ce domaine (cf. ACICR, B CR 110-2, pièce 177), en insistant particulièrement sur l'usage du droit d'initiative humanitaire inscrit dans les statuts du CICR.

Dans le cadre de son mandat, la Commission des détenus politiques collaborait étroitement avec le Service de recherches individuelles (C SRI), dirigé par Nicole de Posnansky durant l'entre-deux-guerres qui regroupait le traitement des cas individuels ainsi que les activités traditionnellement assumées par l'Agence internationale des prisonniers de guerre (AIPG) dissoute à la fin de la Première Guerre mondiale. Toutefois, faute de sources plus complètes sur les activités de cette commission, la trace de cet organe se perd en avril 1937. Il fut probablement dissout à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

/

The first visits by ICRC delegates to political detainees took place during the Hungarian and Russian civil wars fought in those countries between 1918 and 1922.

The 10th International Conference of the Red Cross, held in Geneva in 1921, authorized the ICRC to make approaches on behalf of persons deprived of their freedom during internal conflicts or civil wars.

This right of initiative did not, however, bind States to accept the ICRC's offers of service, and governments thus remained in control in this sphere. Nevertheless, through its increased concern for imprisoned civilians, the ICRC showed that it did not intend to remain silent on the subject of the - sometimes disastrous - consequences of political unrest.

The ICRC thus offered its services during the Irish crisis (1921-1923), to Poland (1924), to Fascist Italy (1931), to Austria (1934) and, especially, to Germany when the Nazi party seized power (January 1933). Following repeated requests from various quarters, in particular from the President of the Swedish Red Cross, condemning Nazi brutality to political prisoners in prisons and concentration camps, the ICRC successfully requested the German government, through the intermediary of the German Red Cross, for authorization to visit four concentration camps in which opponents of the Nazi regime were imprisoned. These were the camps at Papenburg-Esterwegen, Lichtenburg, Dachau and Oranienburg (this last one was not, in fact, visited).

Carl J. Burckhardt, a member of the Committee, undertook two missions to Germany: first in 1935, to visit the camps there as planned, accompanied and flanked by Nazi officials and dignitaries, and the second time in 1936, to meet representatives of the German government. Another visit was made to Dachau in 1938 by a member of the Committee, Col. Guillaume Favre, accompanied by Dr. Georges Chessex, a delegate (see J.C. Favez, *Une mission impossible?*, pp. 67-69).

The better to examine, discuss and evaluate the problems raised by political detention, at the suggestion of its President, Max Huber (see ACICR, CR 73, item 945, memo from Etienne Clouzot dated 1 March 1935), in May 1935 the ICRC set up a Commission des détenus politiques [Political Detainees Commission], presided over by Edmond Boissier, a member of the Committee, which took over the tasks of the defunct Civilians Commission. In a memo dated 1 May 1935, Boissier explained to his peers what the role and limits of the ICRC's activities in this sphere had been (see ACICR, B CR 110-2, item 177), stressing in particular the right of humanitarian initiative enshrined in the ICRC's Statutes.

Within the framework of its mandate, the Political Detainees Commission worked in close cooperation with the Service de recherches individuelles (SRI) [Individual Tracing Service (ITS)] run during the interwar years by Nicole de Posnansky. The ITS covered both individual cases and the activities traditionally carried out by the International Prisoners of War Agency (IPWA), which had been dissolved at the end of the First World War. In April 1937, however, in the absence of more complete sources on the activities of this commission, it appears to have vanished without trace. It was probably dissolved on the eve of the Second World War.

Histoire de la conservation

Sur le plan de la conservation matérielle, tous les éléments nuisibles ont été enlevés (agrafes, trombones, attaches parisiennes, élastiques...) et les documents placés dans des conditionnements neutres et adaptés.

/

The serie was reconditioned. Items were re-folded and protected by permanent, non-acidic archives boxes. Documents are, for the most part, typewritten and legible.

1.3 Contenu et structure

Présentation du contenu

La série B CR 110 réunit des dossiers produits par les membres du CICR ainsi que par les différentes commissions et divisions du Secrétariat du CICR, responsable des affaires générales (voir le Rapport du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité pendant la Seconde Guerre mondiale, tome 1 : Activités de caractère général, pp. 43-59).

La série B CR 110 est susceptible d'intéresser l'histoire politique et diplomatique. Elle touche au problème des otages et des détenus politiques en Europe dans l'entre-deux-guerres, y compris à celui des opposants antinazis emprisonnés et internés par le régime hitlérien entre 1933 et 1939, à la veille de la Seconde Guerre mondiale (115 pièces). Les deux premières liasses concernent les problèmes généraux de la détention politique, tant au niveau des possibilités concrètes d'action humanitaire du CICR dans ce domaine que sur le plan de sa réflexion sur la question (189 pièces). Suivent ensuite des dossiers classés par pays. Si les dossiers relatifs à l'Espagne, à la Grèce, à la Hongrie, à la Russie, à la Géorgie et à la Tchécoslovaquie ne comportent qu'un nombre restreint de pièces, celui consacré à Memel (Lituanie) est beaucoup plus étoffé (environ 60 pièces).

Cependant, c'est l'Allemagne qui constitue le dossier géographique le plus important de la série. Des notes, des échanges épistolaires avec les autorités allemandes et avec diverses organisations politiques (partis, syndicats, associations de défense des droits de l'homme, etc.) ainsi que des rapports composent la matière brute de ce dossier, qui contribue à donner un aperçu de la genèse et du développement du système concentrationnaire en Allemagne et, de façon plus générale, de son appareil répressif et de ses victimes. Par ailleurs, les seuls documents datant de la Seconde Guerre mondiale (4 pièces de 1945) concernent les visites effectuées par le CICR en Allemagne dans les années 1930, ainsi que la visite à Dachau du

délégué Victor Maurer en avril 1945 (cf. ACICR, B G 44/13-15).

/

Series B CR 110 comprises files created by members of the ICRC and the various commissions and divisions of the ICRC Secretariat, which were responsible for general affairs (see the Report of the International Committee of the Red Cross on its activities during the Second World War, volume 1: General Activities, pp. 59-64).

Series B CR 110 may be of interest in terms of political and diplomatic history. It concerns the problem of hostages and political detainees in Europe in the interwar years, including the issue of opponents of the Nazis who were imprisoned and interned by Hitler's regime between 1933 and 1939, on the eve of the Second World War (115 items). The first two bundles concern the general problems of political detention, both the concrete possibilities for humanitarian action by the ICRC in this sphere, and the organization's thinking on the issue (189 items). These are followed by files arranged on a country-by-country basis. While those on Spain, Greece, Hungary, Russia, Georgia and Czechoslovakia contain only a small number of items, the file devoted to Memel (Lithuania) is far more complete (approx. 60 items).

The largest geographical file in the series, however, is devoted to Germany. Memorandums, exchanges of letters with the German authorities and various political organizations (parties, trade unions, human rights organizations, etc.) and reports make up the raw material for this file, which helps give an insight into the genesis and development of the system of concentration camps in Germany and, more generally, its repressive apparatus and victims. In addition, the only documents dating from the Second World War (four items from 1945) concern the visits carried out by the ICRC in Germany in the 1930s, as well as the visit to Dachau by the delegate Victor Maurer in April 1945 (see ACICR, B G 44/13-15).

Evaluation, tris et éliminations, sort final

La série B CR 110 est à conservation illimitée. Seules des copies de documents ont été éliminées.

/

Series B CR 110 is kept permanently. Only copies of documents have been destroyed.

Accroissements

L'activité des diverses commissions et organes s'occupant des otages et détenus politiques de cette époque étant terminée, il n'y a pas d'accroissement prévu.

/

As the activities of the various commissions and other bodies dealing with hostages and political detainees in this period have been concluded, no accruals are expected.

Mode de classement

Les dossiers de la série B CR 110 sont conservés dans l'ordre donné par le cadre de classement des archives générales de l'époque. Ils sont classés dans l'ordre primitif résultant de l'activité de leur producteur. De multiples ajouts et reclassements postérieurs ont sans aucun doute modifié l'ordre initial de la série.

En cours d'inventaire, les pièces dispersées ou mal classées ont été réintégrées dans le classement original afin d'en respecter la structure initiale. Le cas échéant, et en raison de leur importance historique des dossiers ad hoc méritant de figurer à l'inventaire ont été créés, sans modification du classement original.

/

Records in series B CR 110 are maintained according to their original provenance, the direct result of the organizational activity of their creator. Numerous additions and subsequent rearrangements have undoubtedly altered the initial order of the series.

In the process of drawing up the inventory, items that had been dispersed or wrongly arranged were reincorporated into the original arrangement in such a way as to respect its initial structure. Where appropriate, and depending on their historical significance, ad hoc files that merited a place in the inventory were created, without altering the original arrangement.

1.4 Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Public

Conditions de reproduction

La série est microfilmée. La reproduction de pièces est autorisée.

/

The series has been microfilmed. Reproduction of items is permitted.

Langue et écriture des documents

Français, allemand, anglais.

/

In English, French, and German.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

La série a été intégralement reconditionnée en 1995. Les pièces ont été nettoyées, dégrafées et protégées par du papier permanent non acide. Les documents sont, dans leur majorité, dactylographiés et lisibles.

/

The series was fully reconditioned in 1995. Items were cleaned, unstapled and protected by permanent, non-acidic paper. Documents are, for the most part, typewritten and legible.

Instruments de recherche

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent inventaire. Les dossiers ont conservé leur titre d'origine. Les textes entre parenthèses carrées [] signalent des ajouts aux intitulés d'origine des dossiers.

A l'exception de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne, de la Hongrie, de la Russie et d'une partie de la Lituanie, chaque dossier dispose d'un registre des pièces indiquant le numéro d'ordre, la date de rédaction, ainsi qu'une description sommaire.

/

This inventory constitutes the main finding aid. Files have kept their original formal titles. Text between square brackets [] indicates additions to the files' original titles.

With the exception of Czechoslovakia, Spain, Hungary, Russia and part of Lithuania, each file has a list of items indicating the serial number and date of creation, together with a summary

description.

1.5 Sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux

Tous les originaux sont conservés par les Archives du CICR. La série B CR 110 comporte également des copies de documents. Parfois, en raison de la cotation multiple des pièces, l'original se trouve dans une autre série d'archives du CICR.

/

All originals are kept by the Archives of the ICRC. Series B CR 110 also includes copies of documents. Sometimes, where items have several different reference numbers, the original is located in a different series in the ICRC archives.

Existence et lieu de conservation de copies

Il n'existe pas de copie de la série.

/

None.

Sources complémentaires

Parmi les sources complémentaires disponibles, la série Missions (1919-1932), composée de plusieurs rapports de délégués du CICR classés par pays, peut contenir des informations sur la situation des détenus politiques. Les séries B CR 123, Expulsion des Juifs, et B CR 163, Apatrides, sont également susceptibles de contenir des renseignements sur l'action du CICR en faveur des victimes de persécutions politiques. Un certain nombre de dossiers relatifs aux crises et troubles politiques frappant certains pays européens entre 1919 et 1939 peut aussi être consulté avec profit, notamment les séries B CR 193, Déportés italiens, B CR 204, Guerre civile en Autriche et B CR 212, Guerre civile en Espagne.

D'autres séries appartenant au sous-fonds B G (1939-1950) peuvent fournir des éléments pertinents, comme la série B G 44, Otages et détenus politiques, qui poursuit et complète la série B CR 110 pour la Seconde Guerre mondiale, B G 59, Israélites, B G 3, Missions, B G 17, Camps - listes des effectifs - courrier des délégations, G 85, Gouvernements, B G 68, Réfugiés et B G 47, Emigration. Les archives de la Division de secours du CICR ainsi que celles de la Division d'assistance spéciale (B SEC DAS) sont également susceptibles de présenter des pièces intéressantes.

/

Among the related material available, the Missions series (1919-1932), which is composed of several ICRC delegates' reports arranged on a country-by-country basis, may contain information on the situation of political detainees. Series B CR 123 - Deportation of Jews, and B CR 163 - Stateless Persons, are also likely to contain information on the ICRC's activities on behalf of victims of political persecution. It may also be worthwhile consulting a number of files relating to crises and political unrest in certain European countries between 1919 and 1939, in particular series B CR 193 - Italian Deportees, B CR 204 - Civil War in Austria and CR 212 - Civil War in Spain.

Other series belonging to the G group (1939-1950) may provide relevant elements, such as series B G 44 - Hostages and political detainees, which supplements and completes series B CR 110 for the Second World War, B G 59 - Israelites, B G 3 - Missions, B G 17 - Camps - lists of inmates - correspondence of delegations, G 85 - Governments, G 68 - Refugees and B

G 47 - Emigration. The archives of the ICRC's Relief Division and those of the Special Relief Division are also likely to contain items of interest.

Bibliographie

XVI^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge, Stockholm, août 1948, Rapport du CICR sur son activité pendant la Seconde Guerre mondiale, Genève, CICR, 1948, 3 volumes. / XVIIth International Conference of the Red Cross, Stockholm, August 1948, Report of the International Committee of the Red Cross on its activities during the Second World War, ICRC, Geneva, 1948, 3 volumes.

L'activité du CICR en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en Allemagne (1939 - 1945), Genève, 1947 (première édition : 1946). / The Work of the ICRC for Civilian Detainees in German Concentration Camps (1939 - 1945), Geneva, ICRC, 1947.

BUGNION, François, Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des victimes de la guerre, CICR, Genève, 2000. / The International Committee of the Red Cross and the protection of war victims, Geneva : ICRC ; Oxford : Macmillan, 2003.

DURAND, André, De Sarajevo à Hiroshima : histoire du Comité international de la Croix-Rouge, Genève : Institut Henry-Dunant, 1978 / History of the International Committee of the Red Cross, vol. II, From Sarajevo to Hiroshima, Henry Dunant Institute, Geneva, 1984.

FAVEZ, Jean-Claude, Une mission impossible? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis, Payot, Paris, 1988. / The Red Cross and the Holocaust, Cambridge : Cambridge University Press, 1999.

MOREILLON, Jacques, Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des détenus politiques : les activités du CICR en faveur des personnes incarcérées dans leur propre pays à l'occasion de troubles ou de tensions internes, Genève : Institut Henry-Dunant; Lausanne : L'Age d'homme, 1973 / The International Committee of the Red Cross and the protection of political detainees, Henry Dunant Institute, Geneva, 1981.

1.6 Notes

Inventaire établi en français et en anglais.

/

Inventory compiled in french and english.

1.7 Contrôle de la description

Notes de l'archiviste

Inventaire établi par Fabrizio Bensi.

/

Inventory compiled by Fabrizio Bensi.

Règles ou conventions

Inventaire conforme à la norme d'Uniformisation des règles d'écriture des ACICR.

/

Inventory compiled according to the standard of Uniformisation des règles d'écriture of the ICRC Archives.

Date(s) de la description

1998. Révisée en octobre 2004.

/

Inventory compiled in 1998. Revised in October 2004.

2. Répertoire

B CR 110-001	Otages et détenus politiques	08.10.1921 - 15.06.1927
B CR 110-001.01	[Correspondance générale + coupures de presse, pièces no 1 - 150]	08.10.1921 - 15.06.1927
B CR 110-001.02	Détenus politiques en Russie	18.05.1923 - 18.05.1923
B CR 110-001.03	Détenus politiques blancs-russiens [sic pour biélorusses]	18.11.1922 - 11.04.1923
B CR 110-001.04	Otages et détenus politiques en Hongrie	28.04.1922 - 21.02.1923
B CR 110-001.05	Détenus politiques géorgiens	25.10.1922 - 21.11.1922
B CR 110-002	Otages et détenus politiques	22.06.1927 - 15.06.1937
B CR 110-002.01	[Correspondance générale + coupures de presse, pièces no 151 - 189]	22.06.1927 - 15.06.1937
B CR 110-002.02	Procès-verbaux de la Commission des détenus politiques [et de la Commission des missions]	27.02.1935 - 21.04.1937
B CR 110-003	[Détenus politiques en Allemagne]	18.05.1933 - 14.11.1945
B CR 110-003.01	[Correspondance générale concernant les détenus politiques en Allemagne + coupures de presse, pièces no 1 - 106]	18.05.1933 - 14.11.1945
B CR 110-003.02	Cas du pasteur Martin Niemöller [pièces no 1 - 9]	19.09.1938 - 25.10.1938
B CR 110-004	Confinés espagnols [correspondance générale]	12.11.1932 - 18.11.1932
B CR 110-005	Détenus politiques en Grèce [rapport sur le régime politique grec rédigé par des réfugiés politiques grecs et transmis au CICR par la Ligue suisse des droits de l'homme et du citoyen]	20.01.1939 - 20.01.1939
B CR 110-006	Détenus politiques à Memel (Lituanie)	14.04.1934 - 06.07.1937
B CR 110-006.01	[Correspondance générale concernant les détenus politiques à Memel]	14.04.1934 - 06.07.1937
B CR 110-006.02	SRI [Service de recherches individuelles] / Général (sic) détenus politiques de Memel [pièces no 1 - 38]	18.01.1936 - 06.07.1937
B CR 110-006.03	The Memel Treason Trial in Kovno [livre blanc publié en 1935]	-
B CR 110-007	Détenus politiques en Tchécoslovaquie	29.04.1934 - 29.04.1934